PROJET LAFARGE: QUESTIONS AUX CANDIDATS

VIGILANCE ENVIRONNEMENT n'a vocation ni à participer ni à s'immiscer dans un débat partisan concernant les prochaines élections législatives.

VIGILANCE ENVIRONNEMENT est une association de protection et de défense de l'environnement ouverte et pluraliste, il appartient à chaque adhérent de se prononcer librement en fonction de ses choix et de ses aspirations.

Cependant le contexte politique de ces élections aura des répercussions dans des domaines qui concernent au premier chef notre association et particulièrement dans le devenir du projet cimentier de la Société Lafarge.

C'est pourquoi ***VIGILANCE ENVIRONNEMENT*** a adressé à chaque candidat de notre circonscription un questionnaire -comme elle l'a déjà fait lors des précédentes législatives partielles- afin de leur demander de se prononcer sur le projet Lafarge et sur les graves conséquences qu'il ne manquera pas d'avoir sur notre environnement.

VIGILANCE ENVIRONNEMENT publiera les réponses obtenues.

Le Conseil d'Administration, le 29 avril 1997.

Voici le texte que nous avons adressé à l'ensemble des candidats sur notre circonscription :

VIGILANCE ENVIRONNEMENT
Siège social 77130 Mairie de La Grande Paroisse

Madame, Mademoiselle, ou Monsieur,

Vous êtes candidat, lors des prochaines élections législatives, sur la circonscription de Melun-Nord. A ce titre, nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire ci-joint. En effet, nous souhaitons connaître votre position sur un sujet important qui préoccupe les habitants de La Grande Paroisse, de Vernou-La Celle, de Forges, de Montereau et de Varennes sur Seine, à savoir le projet Lafarge d'implantation de carrière et de cimenterie sur le site de La Grande Paroisse !

Nous vous prions de bien vouloir nous renvoyer ce questionnaire avant le 15 mai 1997 de manière à nous permettre d'en publier les réponses.
Veuillez croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de notre considération.

Le Conseil d'Administration.

QUESTIONNAIRE

1) Etes-vous favorable au projet de la Société Lafarge concernant l'implantation d'une activité cimentière sur le site de La Grande Paroisse ?

2) Les problèmes de captage et d'alimentation en eau potable sont de plus en plus cruciaux (sécheresse, teneur en nitrates etc...). Pensez-vous qu'il soit raisonnable de sacrifier le bassin captant de La Grande Paroisse et de mettre en péril des nappes phréatiques dont l'étendue et l'usage dépassent le cadre de cette commune ?

3) L'emploi est l'une des préoccupations majeures de notre époque. Dès l'annonce du projet Lafarge, des chiffres mirobolants, voire délirants, ont été avancés. Depuis, ces chiffres ont été régulièrement revus à la baisse et l'imprécision actuelle de l'exploitant est révélatrice !
Quand on sait que seules les Petites et Moyennes Entreprises créent aujourd'hui de l'emploi, quand on sait que la multinationale Lafarge transférera sur la Grande Paroisse des emplois de sites industriels jugés insuffisamment rentables ou en fin d'exploitation, on peut légitimement s'interroger sur la nécessité de sacrifier l'environnement et le bien vivre de plusieurs villages au profit d'une politique de flexibilité de l'emploi! Qu'en pensez-vous ? Qu'en sera-t'il de l'avenir de la zone artisanale de la Grande Paroisse -créatrice d'emplois- menacée par les appétits de « l'ogre » ?

4) Est-il responsable de faire supporter à la collectivité le coût du financement et de l'entretien d'infrastructures -nouveau captage d'eau potable, routes, etc- nécessitées par la seule implantation d'une entreprise privée (la Société Lafarge) alors que l'on ignore précisément à combien s'élèveront les recettes fiscales liées au projet ?

5) Le Sud Seine-et-Marnais risque, si on laisse faire, de perdre son caractère rural et paisible au profit d'une zone d'industries lourdes et polluantes.
Pensez-vous que LE CHOIX DE SOCIETE qui est posé devrait pouvoir être débattu par les populations concernées et qu'une consultation spécifique et démocratique puisse être organisée sur le sujet ?

6) Etes-vous déterminé à apporter votre soutien à notre association dans le combat qu'elle mène pour faire échouer le projet ?

VIGILANCE ENVIRONNEMENT

Association loi 1901

VIGILANCE INFO

PROJET LAFARGE
REPONSES DES CANDIDATS

Comme annoncé dans le précédent ***VIGILANCE INFO***, nous vous communiquons les réponses au questionnaire adressé aux candidats aux élections législatives de notre circonscription.

Nous avons été dans l'impossibilité de faire parvenir le questionnaire à tous les candidats car la préfecture à refuser de nous communiquer leurs coordonnées.

Quatre candidats ont pu cependant être contacté :

Madame LIENHARDT et sa suppléante
Monsieur CARRASSUS et son suppléant
Monsieur JALKH et son suppléant
Monsieur JEGO et son suppléant.

Trois candidats nous ont répondu :

Madame LIENHARDT
Monsieur CARRASSUS
Monsieur JEGO

En toute impartialité, ***VIGILANCE ENVIRONNEMENT*** n'apporte aucun commentaire et vous trouverez le texte intégral des réponses ci-joint.

Chacun appréciera et se fera une opinion sur les réponses apportées.

Rendez-vous est pris après le second tour pour vérifier dans les faits les intentions et engagements de chacun.

Le conseil d'Administration.

Siège Social : Mairie de LA-GRANDE-PAROISSE – 77130 LA-GRANDE-PAROISSE

Yves JÉGO

AVEC JACQUES CHIRAC
UN NOUVEL ELAN
POUR LA FRANCE

Suppléant Patrick Septiers

Montereau, le 12 Mai 1997

Madame la Présidente,

Dans un récent courrier, vous avez sollicité mon sentiment à propos du projet de la société Lafarge concernant l'implantation d'une activité cimentière sur le site de La Grande Paroisse.

Vous connaissez mon attachement personnel au devenir de La Grande Paroisse et à sa qualité de vie.

Si je suis élu député, j'aurai particulièrement à cœur de soutenir les élus de La Grande Paroisse dans leur combat pour un développement durable du village.

L'ensemble des préoccupations que vous évoquez dans votre courrier seront évidemment au centre des priorités qui seront les miennes et je serai particulièrement attentif au profond respect de toutes les procédures publiques et de tous les engagements qui pourront être pris.

L'élection d'un député local ne pourra, me semble-t-il, que favoriser la bonne défense des intérêts de chacun des habitants de La Grande Paroisse.

Vous remerciant de publier cette réponse dans son intégralité, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Yves Jego

Yves JEGO

PERMANENCE :
8, rue Emile Zola - 77130 MONTEREAU
tél. : 01 64 32 48 48 - fax : 01 64 32 82 54

Pierre CARASSUS
Maire de Vaux le Pénil
Député sortant
5, rue de l'Hôtel de Ville
77820 - Le Châtelet en Brie
☎ 01.60.66.54.79

Madame La Présidente
Vigilance Environnement
1, ruelle Masson

77130 - LA GRANDE PAROISSE

Le Châtelet-en Brie, le 15 Mai 1997

Madame la Président,

Vous avez bien voulu m'interroger sur le projet Lafarge d'implantation de carrière et de cimenterie sur le site de La Grande Paroisse.

Vous connaissez mon opinion, je l'ai toujours exposée en toute clarté. Je suis, sur le principe, favorable à cet investissement dans notre région. Mais j'ai toujours indiqué que je ne donnerai une opinion définitive qu'au vu des études et expertises à réaliser sur les conditions d'implantation de cette exploitation.

C'est pourquoi, c'est bien volontiers que j'étais intervenu sur proposition de votre Association et de celle du « Bocage Gâtinais » pour demander à Madame le Ministre de l'Environnement une étude approfondie sur l'environnement dans le cadre de la mise au point du Schéma Départemental des Carrières de Seine et Marne.

Cette étude a été catégoriquement refusée par Madame le Ministre et je vous avais informée de ce refus en son temps (lettre ci-jointe).

Je suis donc dans l'incapacité, pour l'immédiat, de me prononcer favorablement à l'ouverture d'une carrière sur le site de La Grande Paroisse, d'autant qu'il semble que la direction de Lafarge a admis, lors de la présentation de son projet au Conseil Municipal de Montereau-Fault-Yonne, qu'elle ne pouvait totalement s'engager sur la non pollution des nappes phréatiques. C'est dire que, pour ma part, je n'approuverai cette implantation qu'après les conclusions d'une expertise réalisée par un bureau d'études indépendant de Lafarge. Cette étude, compte tenu de l'ampleur des éventuelles conséquences sur la nappe phréatique, devrait être financée par l'Etat, voire la Région, le Département. Je continuerai à présenter cette demande au futur gouvernement quel qu'il soit.

En ce qui concerne l'emploi, je me réjouis de constater que votre Association dénonce avec force la flexibilité de l'emploi au sein d'une multinationale, « l'ogre », Lafarge. Votre association doit savoir que tout au long de mes quinze mois de mandat de parlementaire, je me suis battu pour qu'il soit mis fin à l'arbitraire patronal et que des nouveaux droits, d'authentiques pouvoirs, soient garantis aux salariés et à leurs organisations syndicales. Je souhaite aussi que l'on taxe plus fortement le capital que le travail.

Cela étant, si l'on doit interdire toute activité économique existante ou à venir aux entreprises qui privilégient le profit au détriment de l'homme, il conviendrait de fermer quasi toutes les entreprises installées en France.

Nous ne pouvons pas nous le permettre, mais je suis convaincu qu'un changement de politique, impulsé par une majorité de gauche, peut favoriser le développement de la citoyenneté dans l'entreprise.

Mon accord de principe à l'implantation de l'usine et de la Cimenterie Lafarge n'ignorait donc pas la stratégie financière de ce groupe, mais il repose sur un axe essentiel de ma démarche politique « on peut et on doit produire sur le territoire national ».

Comme le déclarait le responsable du syndicat le plus important de chez Lafarge : « *cette démarche va à contre courant des idées soutenues par nos adversaires qui prônent la délocalisation avec toutes les conséquences néfastes sur l'emploi* ».

Et il précisait que depuis 2 ans, la Société Lafarge n'a pas construit d'usine neuve et qu'on ne peut donc que se satisfaire de voir investir 1,2 milliards de francs sur notre territoire avec les emplois qui en découlent.

Le Comité Central d'Entreprise, à l'unanimité des représentants de toutes les centrales syndicales, a d'ailleurs adopté le 18 Avril 1996 une position semblable, je cite « Nous accueillons favorablement l'annonce du projet en France et la construction d'une usine nouvelle qui générera pour le site choisi et sa région une dynamique économique avec des répercussions positives pour l'emploi ».

Il semble que depuis, les organisations syndicales ont exprimé quelques réserves. Pour ma part, je considère que c'est au vu d'un projet d'implantation adopté par le Comité Central d'Entreprise, qu'il sera possible de prendre position.

Souhaitant avoir répondu à vos interrogations et à celles de vos adhérents,

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Pierre CARASSUS

QUESTIONNAIRE

1) Etes-vous favorable au projet de la Société Lafarge concernant l'implantation d'une activité cimentière sur le site de La Grande Paroisse ?
Absolument pas. Les besoins sont couverts d'après les informations des syndicats. Il n'y aura pas de création nette d'emploi. Cette implantation est inutile et nuisible.

2) Les problèmes de captage et d'alimentation en eau potable sont de plus en plus cruciaux (sécheresse, teneur en nitrates etc...). Pensez-vous qu'il soit raisonnable de sacrifier le bassin captant de La Grande Paroisse et de mettre en péril des nappes phréatiques dont l'étendue et l'usage dépassent le cadre de cette commune ?
La préservation de la nappe phréatique, le droit à l'eau potable, s'opposent à ce projet.

3) L'emploi est l'une des préoccupations majeures de notre époque. Dès l'annonce du projet Lafarge, des chiffres mirobolants, voire délirants, ont été avancés. Depuis, ces chiffres ont été régulièrement revus à la baisse et l'imprécision actuelle de l'exploitant est révélatrice !
Quand on sait que seules les Petites et Moyennes Entreprises créent aujourd'hui de l'emploi, quand on sait que la multinationale Lafarge transférera sur la Grande Paroisse des emplois de sites industriels jugés insuffisamment rentables ou en fin d'exploitation, on peut légitimement s'interroger sur la nécessité de sacrifier l'environnement et le bien vivre de plusieurs villages au profit d'une politique de flexibilité de l'emploi! Qu'en pensez-vous ? Qu'en sera-t'il de l'avenir de la zone artisanale de la Grande Paroisse - créatrice d'emplois- menacée par les appétits de « l'ogre »?
Il s'agit pour Lafarge de produire à moindre coût et d'augmenter sa rentabilité <u>financière</u>.

4) Est-il responsable de faire supporter à la collectivité le coût du financement et de l'entretien d'infrastructures -nouveau captage d'eau potable, routes, etc- nécessitées par la seule implantation d'une entreprise privée (la Société Lafarge) alors que l'on ignore précisément à combien s'élèveront les recettes fiscales liées au projet ?
Absolument pas. Qu'en est-il de la concertation préalable ? Enquête publique ? Etude financière ?

5) Le Sud Seine-et-Marnais risque, si on laisse faire, de perdre son caractère rural et paisible au profit d'une zone d'industries lourdes et polluantes.
Pensez-vous que LE CHOIX DE SOCIETE qui est posé devrait pouvoir être débattu par les populations concernées et qu'une consultation spécifique et démocratique puisse être organisée sur le sujet ?
Le Sud Seine-et-Marne, ceinture verte, est nécessaire à la qualité de vie de la Région. Il peut être l'objet d'un développement touristique plus élaboré, incompatible avec le projet Lafarge.

6) Etes-vous déterminé à apporter votre soutien à notre association dans le combat qu'elle mène pour faire échouer le projet ?
Je suis très déterminée à défendre la qualité de la vie, du site à protéger, la santé, la sécurité. Il faut aussi connaître la position des élus locaux des communes concernées.
Je continue à vous apporter mon soutien total. Courage. Amitiés.

Hélène LIENHARDT
Conseillère Régionale d'Ile-de-France
9, boulevard Chamblain
77000 MELUN